



Manque d'amour et de sexualité

Par **GETBRA**, le **22/11/2009** à **17:07**

Bonjour,

J'aimerais savoir si le manque de sexe peut devenir un sujet de divorce.

Amicalement .

Par **lagriff**, le **22/11/2009** à **21:51**

je crois que si, mais la question des preuves rendra les choses difficiles, puisque pour des raison medicale et moral, un partenaire peut bien refusé ou n'avoir pas envie de faire l'amour. mais en tant réélle ,un mariage n'est réellement consommer lorsque qu'il y'a entre autre un rapport intime entre les époux, .

après je ne suis pas certains que cette raion suffit pour un divorce ,surtout si les causes de l'inactivité sexuelle du partenaire étaient connue avnat le mariage, par exemple l'age. donc épousé un vieux c'est un risque de devoir ètre chaste toute la vie, surtout quand on est étranger,je ne crois pas que cette raison suffirais devant un juge, pour un divorce .